

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 28 février 2013

DCM N° 13-02-21

Objet : État n°1 de régularisation des décisions modificatives.

Rapporteur : M. TOULOUZE, Conseiller Délégué

Cet état concerne uniquement le **Budget Principal** et présente un total général de 12.894.652,08€ se décomposant comme suit :

- une section d'investissement d'un montant de 12.816.838,00€;
- une section de fonctionnement d'un montant de 77.814,08€

Pour la section d'investissement, les principaux mouvements en dépenses concernent :

- le renouvellement des placements budgétaires : 9 000 000,00€(en recettes également) ;
- les inscriptions nécessaires à la mobilisation du contrat long terme renouvelable si besoin (gestion active de la trésorerie) : 3 353 878,00€(en recettes également) ;
- le remboursement temporaire des subventions à l'ANRU perçues dans le cadre du GPV, soit 274 170,52€ condition préalable au regroupement des opérations éligibles voulu par l'ANRU, par avenant à la convention, pour permettre le versement d'une subvention globale (en recettes) ;
- l'étude routière pour le désenclavement de la ZAC des Deux Fontaines, sur l'opportunité de créer une nouvelle voie permettant d'améliorer la circulation : 140 000,00€;
- les aménagements d'espaces verts à Borny et à la Grange aux Bois : 85 250,00€

Pour la section d'investissement, les principaux mouvements en recettes concernent :

- le renouvellement des placements budgétaires : 9 000 000,00€;

- les inscriptions nécessaires à la mobilisation du CLTR si besoin : 3 353 878,00€;
- l'inscription de la subvention globale attendue de l'ANRU après regroupement des opérations : 655 803,00€;
- la déconsignation des crédits dans le dossier de la SCI Les Hirondelles, suite à l'annulation de l'acquisition par préemption de l'immeuble sis 7 rue des Alliés (protocole transactionnel prévu par la délibération du 26 avril 2012) : 90 000,00€

Pour la section de fonctionnement, les principaux mouvements en dépenses concernent :

- la subvention exceptionnelle à la SASP FC Metz pour prise en charge partielle de ses dépenses d'amortissement de travaux : 150 000,00€ (prévue par délibération du 20 décembre 2012) ;
- l'achat de sel pour sécuriser la voirie : 120 000,00€;
- la démolition des auvents du centre commercial du Pontiffroy, inesthétiques et sources de nuisances, avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France : 32 000,00€

Pour la section de fonctionnement, les principaux mouvements en recettes concernent :

- les recettes obtenues de l'Agence Nationale de l'Habitat dans le cadre de la lutte contre les copropriétés dégradées : 49 189,20€(29 264,20€ pour le suivi-animation du PIG Habitat Dégradé et 19 925,00€ pour l'étude pré-opérationnelle sur les copropriétés dégradées de Borny effectuée par le CALM) ;
- les compléments de mécénat obtenus dans le cadre de la Nuit Blanche : 16 000,00€

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU le projet d'état de régularisation des décisions modificatives présenté par le Maire pour l'exercice 2013, dont le détail est annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- DE VOTER ledit état arrêté comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	13.386.592,00	13.119.407,00
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-569.754,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement		-302.569,00
Totaux	12.816.838,00	12.816.838,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Mouvements positifs réels	388.153,08	77.814,08
Mouvements positifs d'ordre	0,00	0,00
Mouvements négatifs réels	-7.770,00	0,00
Mouvements négatifs d'ordre	0,00	0,00
Autofinancement	-302.569,00	
Totaux	77.814,08	77.814,08
 Totaux généraux	12.894.652,08	12.894.652,08

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Le Conseiller Délégué,

Jean-Michel TOULOUZE

Service à l'origine de la DCM : Finances

Commissions : des Finances

Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36

Absents : 19

Dont excusés : 15

Décision : ADOPTEE A LA MAJORITE